



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.org



Comité Central d'Entreprise SNCF
Séance du 12 juillet 2005.

Déclaration SUD-rail :

Evolution du capital de SERNAM.

Ce dossier « SERNAM » est exemplaire. Exemplaire, malheureusement, de l'évolution de ce qui fut un service de l'entreprise de service publique SNCF ... mais un service qui dès sa création fut conçu comme un champ d'expérimentation pour aller vers la privatisation de pans entiers du service public ferroviaire.

Créé en 1970 sous la forme d'un département interne de la SNCF faisant suite au service « Détails », le SERNAM a très vite été géré selon des principes très proches de la gestion par activités, théorisée de manière plus globale par la direction SNCF dans son Projet Industriel : discours managérial autour du client, fonctionnement très autonome, mise en condition du personnel pour que celui-ci se sente plus « sernamien » que cheminot et qu'inversement les cheminot-e-s des autres services considèrent le SERNAM comme une entité à part, voire une filiale ... avant l'heure.

Ceci s'est traduit par des restructurations, aussi sévères que nombreuses. Déjà fin 1995, un premier projet de filialisation avait été lancé ... projet abandonné début 1996, grâce aux grévistes de novembre/décembre 1995. Une lutte globale avait alors permis de repousser la privatisation d'un secteur de

l'entreprise, même si celui-ci n'était pas le plus mobilisé.

La pression a continué et, en l'absence de conflits sociaux, a abouti en 2000 à la première privatisation d'un service entier de la SNCF. La fédération SUD-rail avait combattu et dénoncé cette privatisation, qui se traduisait dans un premier temps par la création d'une filiale.

Nous disions à l'époque : « *le secteur de la messagerie est totalement déréglementé. Si les coûts du SERNAM sont plus élevés que ceux d'autres entreprises c'est essentiellement parce que le dumping social joue à plein, avec le développement de la sous-traitance et de la précarité. Le statut des cheminot-e-s a un coût, que le marché rejette parce que la déréglementation lui permet. De ce point de vue, la responsabilité des gouvernements successifs est considérable* ».

Lourde responsabilité assumée par ce gouvernement Jospin/Gayssot qui entérina la filialisation du SERNAM ! L'étape suivante fut, en décembre 2001, la transformation de la filiale SERNAM SCS en société anonyme.

La Commission Européenne, celle qui prône une Europe libérale rejetée par une majorité de citoyen-ne-s lors du référendum du 29 mai dernier, a décidé que la SNCF devait abandonner la filiale SERNAM avant le 30 juin 2005.

Une fois de plus, le gouvernement français privilégie les décisions ultra-libérales des technocrates, et non les aspirations des citoyen-ne-s. **Nous avons besoin d'un service public ferroviaire, d'un service public des transports ; la dimension marchandises dans son ensemble (y compris messagerie) doit y être intégrée.**

Pour se soumettre au diktat de tenants du système capitaliste, la direction SNCF avait le choix entre deux possibilités : soit vendre les titres SERNAM, soit vendre les

A sa création en 1970 le SERNAM, service de la SNCF, comptait 13 000 cheminot-e-s

Avant la filialisation, au 31 décembre 1999, le SERNAM c'était environ 5 500 salariés, dont 3554 cheminot-e-s au Statut.

actifs et passifs d'exploitation. C'est cette dernière opération qui a été retenue.

Ce sont les actuels dirigeants de la filiale SERNAM qui deviennent les nouveaux propriétaires. SERNAM SA apporte la totalité de ses actifs et passifs d'exploitation à une société anonyme créée pour l'occasion. La SNCF recapitalise cette nouvelle société, à une hauteur qui n'est pas divulguée. Tous les titres de cette nouvelle société sont cédés à la Société du Management par SERNAM SA ... qu'il ne restera plus qu'à dissoudre.

Il en reste aujourd'hui 2 800, dont 350 cheminot-e-s au Statut.

Les actuels dirigeants et futurs propriétaires ont d'ores et déjà prévu une nouvelle restructuration, en clair de nouvelles suppressions d'emplois.

Au-delà de la seule opération qui nous est présentée aujourd'hui, la gestion du dossier SERNAM concentre nombre d'aspects que nous dénonçons : gestion par activités, filialisation/privatisation, dumping social, précarité, disparition des services publics. Sur cette ultime étape aussi, la délégation SUD-rail émet un avis négatif.